



Cabinet du Président

DISCOURS DE MONSIEUR LOÏG CHESNAIS-GIRARD, PRESIDENT DE LA REGION BRETAGNE,

Session budgétaire

Rennes, le 13 février 2020

Chèr.e.s collègues,

François André nous a quitté dans la nuit de lundi à mardi.

Toutes celles et ceux qui ont eu la chance de le croiser ne l'oublierons jamais. Il était l'image de ce que les français attendent d'un élu :

- Des convictions, en l'occurrence de gauche, et du respect pour les convictions des autres,
- Un engagement et un travail sincère et désintéressé au service de son territoire,
- Un homme simple, proche des gens, qui savait d'où il venait, qui plaçait l'humain au cœur de tout,
- Et un homme drôle, plein d'humour, qui, une fois le débat politique achevé, devenait un imitateur hors pair et pouvait emporter une salle entière dans d'immenses fous rires.

J'adresse toutes mes condoléances à ses proches et à sa famille.

Et chère Claudia, dans cette période si particulière qui va te voir endosser une nouvelle responsabilité nationale, tu sais pouvoir compter sur nous pour être à tes côtés, comme je sais que tu seras aussi à nos côtés là où tu seras.

Je vous demande d'observer une minute de silence en son honneur.

Mes chèr.e.s collègues,

Nous étions hier au Comité des régions à Bruxelles. Je m'y investirais dans les domaines bien entendu qui concernent le BREXIT. Dans les sujets de la future PAC, dans les sujets qui touchent nos agriculteurs, nos marins pêcheurs, et l'ensemble de l'économie bretonne.

Le BREXIT est le fait nouveau de ces dernières semaines, après tant de mois et d'années de discussions il est maintenant une réalité et nous sommes entrés dans la période de négociations du traité de sortie. C'est bien entendu une priorité de porter les intérêts de la Bretagne, et en particulier de nos marins pêcheurs, dans cette période. J'ai rencontré le commissaire européen à la pêche fin janvier. J'étais hier à Bruxelles et je serai dans les jours qui viennent en Irlande et au Pays de Galles. À défaut de ne plus être dans l'Union européenne, nous pouvons inventer de nouvelles relations ensemble, bénéfiques à notre culture commune, à notre économie.

Pour l'instant le BREXIT ne se fait pas sentir dans l'économie bretonne. Nous avons la chance d'avoir tous les indicateurs au vert, c'est le résultat d'une bonne conjoncture. C'est aussi le résultat de l'action que nous menons au quotidien pour accompagner les entreprises, les commerçants et les artisans pour faire émerger de nouvelles filières et pour créer de l'emploi, créer des milliers d'emplois partout en Bretagne.

Comme nous passons moins de temps à gérer les crises, souvenons-nous de la période 2010-2015, nous pouvons passer plus de temps pour préparer l'avenir et accompagner les personnes loin de l'emploi. Ainsi nous avons du temps pour avancer sur des projets positifs, sur des projets structurants, et nous avons du temps aussi pour nous occuper de celles et ceux qui sont encore éloignés de l'emploi et qu'il convient d'accompagner.

Sur ce point, nous avons répondu avec les départements, avec les deux métropoles de Rennes et de Brest, à un appel d'offres national pour créer un service public de l'insertion intégré. Notre proposition pilotée par le département du Finistère a été retenue. Notre particularité est d'avoir proposé une organisation à l'échelle de la région pour rendre plus facile, sans couture, l'accompagnement des personnes en difficulté, en effaçant les limites de compétences et en étant capables de se passer la balle entre collectivités. Ce succès ne fera pas la une des journaux mais il facilitera la vie de nos concitoyens. Et il facilitera aussi la vie de nos collaborateurs, des collaborateurs des différentes collectivités. Loin des discours caricaturaux sur les métropoles, loin des discours caricaturaux sur les départements, nous montrons là que nous pouvons être solidaires, ensemble, pour favoriser la solidarité et être utiles à nos concitoyens qui en ont le plus besoin.

Nous allons, chère.e.s collègues, adopter notre budget pour cette année. Il prend acte de la perte de notre compétence apprentissage à un moment où il n'y a jamais eu autant d'apprentis en Bretagne.

Chère Georgette Bréard, merci pour le travail. Je ne reviendrai pas sur ce sujet, nous en avons déjà largement parlé lors de nos sessions précédentes.

Notre collectivité, je veux le redire, restera active. C'est l'engagement que nous avons pris aux côtés des branches, aux côtés des entrepreneurs que nous rencontrons régulièrement, et nous continuerons à faire la promotion de l'apprentissage comme nous l'avons d'ailleurs fait la semaine dernière avec les Olympiades des métiers. Olympiades des métiers qui étaient un moment important pour la Bretagne et important pour les centaines de jeunes, les milliers de jeunes qui ont pu visiter, les dizaines et dizaines de jeunes qui ont pu participer notamment au concours. Et je veux féliciter ici les 46 jeunes Bretonnes et Bretons qui iront à Lyon pour nous représenter au concours national.

Ce budget est aussi le premier budget post-BreizhCOP. Il commence à traduire notre nouvelle approche des politiques publiques, au service du développement d'un développement plus durable, d'un développement responsable, et pour autant un développement innovant et enthousiasmant. Ma conviction est qu'il nous faut des lanceurs d'alerte, bien entendu, dans notre société, dans ce monde tel qu'il est. Mais il nous faut aussi passer à l'action, avec méthode. Bâtir l'écologie du réel intégrant bien entendu progrès social et progrès environnemental.

C'est ce que nous faisons par exemple avec nos nouvelles offres en matière de mobilité : harmoniser les tarifs des transports scolaires était une étape indispensable. Cher Gérard Lahellec, merci pour ton engagement, et nous proposerons tout à l'heure de définir un tarif régional qui permettra de faire baisser la participation des familles sur une grande partie du territoire régional puisque nous allons nous aligner sur le tarif le plus bas 120 euros, proche du tarif le plus bas à 120 euros.

Nous avons souhaité aller plus loin, j'ai souhaité aller plus loin, parce que nous voyons bien que nous devons offrir à nos autres usagers de nouvelles manières d'appréhender la mobilité

en commun, le transport en commun. Les scolaires attendent une réponse à leurs attentes et nous allons donc leur proposer un forfait qui va s'appeler BreizhGo scolaires plus. Ce forfait qui va permettre pour 80 euros de plus que l'abonnement annuel, 8 euros par mois pendant la période scolaire, de voyager sur l'ensemble du réseau BreizhGo pendant l'année scolaire, et ainsi d'utiliser indifféremment trains, cars, bateaux pour se rendre partout en Bretagne, pour se rendre dans nos villes, pour se rendre à la plage, pour se rendre dans les différents territoires où les hommes et les femmes vivent. Nous avons ici une solution qui permet de répondre à cette nouvelle génération connectée, sensible à son empreinte carbone, qui veut participer à la lutte pour le climat. Nous devons ainsi réinventer nos offres publiques, innover trouver des solutions, et les proposer. Les proposer aux Bretonnes et aux Bretons, les proposer à nos jeunes scolaires qui sont finalement nos clients les plus importants. Nos clients les plus importants car ce sont eux qui demain utiliseront notre réseau et le feront vivre avec beaucoup de nouvelles manières d'appréhender le transport en commun et de l'interfacer avec les autres solutions de mobilité qui peuvent exister sur les territoires. Donc autant commencer dès aujourd'hui à adapter notre système de transport à leurs attentes et à leur mode de vie.

Je veux au passage remercier les élus du Conseil régional des jeunes, chère Gaby, car lorsque nous avons débattu avec eux de ce sujet nous avons ressenti immédiatement qu'il y avait une appétence très forte pour avancer dans cette direction. Ce sujet de la forfaitisation leur parle. Ce sujet de la mobilité facile organisée avec un forfait scolaire global est quelque chose qui a suscité beaucoup d'engouement du Conseil régional des jeunes. Cela va devenir aujourd'hui une réalité.

Toujours sur la mobilité, nous présentons dans ce budget une nouvelle politique pour soutenir le covoiturage. Nous savons très bien que le transport collectif ne pourra pas répondre à tous les besoins et qu'il nous faudra développer un bouquet d'offres de mobilité dans les territoires. Je pense notamment aux 200 000 logements éloignés des sites de transports collectifs, des arrêts de transports collectifs. Cette nouvelle aide, appuyée sur le covoiturage, permettra d'accompagner les entreprises et de travailler avec elles pour développer cette offre de covoiturage qui n'est pas si instinctive que cela et qui mérite un accompagnement pour permettre cette nouvelle manière d'aller au travail, qui nous permet de changer nos approches, de nous inscrire dans les nouvelles habitudes de nos concitoyens, d'apporter aussi en plus des économies pour gérer la fin du mois. Des solutions qui permettent de tisser des liens nouveaux, de renforcer le lien social, de renforcer une forme de fraternité dans les entreprises. Et c'est bien entendu, là aussi, un sujet important pour mobiliser les troupes, et pour faire en sorte que la vie au travail ne soit pas qu'un aller-retour le matin et le soir et un temps donné à l'entreprise mais aussi un temps d'échange avec ses collègues. Cela me semble dépasser le sujet de la mobilité que ce sujet de covoiturage.

Là encore nous inventons de nouvelles manières de faire et j'ai lu une option souhaitée par des collègues ici aurait été une prime gaz oil. Je pense que la prime gaz oil pour moi aurait été plus un coup politique. Un coup politique qui aide d'abord les politiques qui le font au lieu d'aider durablement les citoyens qui en ont besoin. Et dans notre majorité nous préférons nous inscrire comme des partenaires de long terme de nos concitoyens et des territoires plutôt que des faiseurs de coup politique de court terme. Nous vous ferons donc propositions contre propositions.

C'est dans cette même logique d'accompagnement que j'annonce à cet instant un amendement concernant les ressources et l'équipement pédagogique dans les lycées. Vaste sujet sur lequel nous nous sommes attelés il y a déjà plusieurs années, début 2016, sur lequel nous avons déjà exprimé qu'il n'y avait pas de solution unique, qu'il n'y avait pas le livre contre le numérique, mais le livre et le numérique et qu'il fallait bien s'adapter à chaque manière de faire dans les établissements. Manière de faire des enseignants au regard de leur matière et au regard de la capacité qu'ils ont à faire évoluer leur organisation ou à s'adapter

à ces nouveaux outils, qui permettent de transformer profondément la manière d'apprendre pour nos jeunes.

Donc, en plus des millions d'euros que nous avons attribués les années passées pour faire en sorte que dans les établissements publics et privés de Bretagne nous puissions acquérir des livres, nous proposons une enveloppe supplémentaire de 10 millions d'euros au service des lycéens pour leur permettre d'acquérir les livres dont ils ont besoin pour permettre aux établissements ou aux associations de parents d'élèves d'acquérir les livres dont ils ont besoin, de leur mettre à disposition ces ouvrages, mais surtout aussi d'accompagner le virage numérique des établissements dans ce domaine. C'est un sujet important, 10 millions d'euros sur deux ans, et quelque chose d'important pour continuer ces transformations et ces accompagnements qui ont bien entendu généré des bousclements dans les territoires au regard du changement de méthode que nous avons proposé il y a quelques années, mais qui commence à porter leurs fruits et que nous pouvons accélérer à l'occasion de cette session. Isabelle Pellerin vous présentera ce renforcement de notre dispositif lors de la présentation du budget.

Nous aurons l'occasion enfin de faire le bilan du pacte d'accessibilité et du contrat d'action publique. C'était une promesse que j'avais faite devant cet hémicycle. J'avais promis de faire devant cet hémicycle, ce bilan, en parallèle du bilan que nous avons fait en CTAP. Il était légitime que comme Madame la Préfète était à mes côtés en CTAP, je lui propose d'être à nos côtés pour cette présentation. Madame la Préfète participera demain après-midi à notre session et nous pourrons ainsi partager notre ressenti sur ce travail de long terme, travail jusqu'à la signature, mais travail depuis pour la mise en œuvre. J'aurai l'occasion de dire demain que nous avons vécu des réussites, nous avons vécu des frustrations, nous avons senti que quelquefois la négociation avec le Premier ministre avait pu aboutir à des engagements et que, derrière, le combat commençait avec l'administration ou les cabinets. Mais dire aussi que avec l'État en région, avec celles et ceux qui nous ont accompagnés ici, élus régionaux, avec les intercommunalités, avec les métropoles, avec les parlementaires, nous avons su avancer sur certains sujets en gardant notre manière de faire, notre manière de faire toute bretonne qui est à la fois d'avoir notre vision des choses, notre indépendance d'esprit, notre méthode mais aussi de savoir travailler en bonne intelligence, en confiance, avec celles et ceux qui souhaitent partager ce travail et notamment, je le redis, les collectivités de Bretagne car ce pacte est signé avec la Région mais c'est bien un pacte des collectivités de Bretagne au service de l'ensemble de nos territoires et de nos concitoyens.

Ce qui compte ce sont bien entendu les résultats. Et les résultats, c'est en équipe que nous les obtenons. Nous avons un certain nombre de résultats engrangés, d'ores et déjà, les sujets d'accessibilité RN 164, les sujets de l'aéroport de Rennes, le sujet de la ligne de service public sur Quimper, ce sont de vraies réussites.

Des sujets sur lesquels les choses doivent avancer encore : la promesse trois heures Quimper trois heures Brest a été posée dans le pacte et pour y arriver nous savons que sur l'axe Sud il faut avancer sur le Rennes-Nantes passant par Redon, que sur l'axe Nord il faut commencer par les bolides prévus dans le pacte et que cela ne sera pas une finalité, c'est une étape qui nous permettra de continuer le travail.

Nous avons obtenu la ligne Amsterdam, Air France Brest-Amsterdam, qui risque de s'éteindre dans quelques jours.

Donc nous voyons bien qu'il y a des sujets positifs, des sujets d'alerte, des sujets un peu plus négatifs ou négatifs. Nous avons besoin sur ces sujets-là de mobilité, de continuer à montrer d'abord que les choses avancent et à pointer les points sur lesquels nous devons rester vigilants collectivement.

Dernière annonce en date lors de la visite de Madame Gouraud, 90 millions d'euros. Nous espérions 100. Nous avons 90. Nous avons exprimé que c'était une bonne décision, 90

millions sur trois ans en 2020, 2021, 2022. Une clause de revoyure qui nous permettra de discuter sur 23, 24, 25. Nous avons là une étape importante dans le plan de bouclage du financement de la fibre. C'est un sujet important. Je suis satisfait de ce point. Cela manquait de manière profonde dans les échanges que nous avons eus les dernières semaines. Nous y sommes. Le document aujourd'hui est acté. Il faut faire en sorte que cela avance encore dans les semaines et les mois qui viennent, en plus des travaux sur le territoire.

Je pense aussi que nous avons exprimé des choses, des sujets, des points sur lesquels nous aurions pu aller plus vite. Nous avons sauvé le Pinel, l'expérimentation Pinel, mais ça a été un combat de chaque instant et il a fallu mobiliser parlementaires, ministres, et Premier ministre sur ce sujet. Nous avons pu avancer sur les délégations qui ont été obtenues il y a quelques semaines sur la vie associative ou le sport. Nous voyons bien que ça a été des combats très lourds.

Et je pense qu'en plus des sujets sur lesquels nous avons avancé sur le contrat, sur le pacte, il va falloir aussi analyser collectivement, mais nous en reparlerons demain, la manière d'organiser les choses, la manière de voir la mise en œuvre d'une promesse du Premier ministre. Parce que ça me semble tout aussi important que la promesse elle-même. Et c'est un enjeu dans la société d'aujourd'hui, que de voir l'administration centrale, les ministères, les cabinets mettre en œuvre les promesses. Ça me semble tout à fait important, surtout dans cette période où nos concitoyens regardent les élus de la République comme finalement, des acteurs qui pourraient être remplacés pourquoi pas par le sondage permanent ou par des assemblées tirées au sort. Nous avons besoin sur ce sujet-là, ensemble, de réaffirmer les choses et quand je dis ensemble, ce sont élus nationaux et élus régionaux.

Concernant la différenciation, nous avons aussi avancé, je veux le redire, sur le service public pour accompagner la rénovation énergétique des logements. Nous avons signé cher André Crocq, le contrat, l'accord avec Madame Wargon il y a quelques semaines, en lien avec les 59 intercommunalités de Bretagne ou en lien avec les deux tiers des intercommunalités de Bretagne, pour aboutir à terme à un travail avec les 59 intercommunalités de Bretagne. C'est remarquable et c'était dans le pacte.

Nous avons avancé sur Diwan. Rappelons-nous le sujet des 300 000 euros, rappelons-nous le sujet du forfait scolaire, rappelons-nous, chère Léna, des débats compliqués sur ce point. Cela a abouti et s'est mis en œuvre.

Et puis, ce sujet du tilde, où il y avait un accord du Premier ministre dans le texte mais combien de coups d'épaule, combien de combats, combien d'actions des uns et des autres, y compris cher Richard, pour obtenir que la ministre bouge. Heureusement on y arrive. Mais remarquons encore une fois le nombre de vexations voire d'agressions que tout cela suscite, alors que finalement la mise en œuvre concrète d'un pacte rapide permettrait de réaliser une réussite complète pour tous, au regard des points positifs qui avaient été cités par les uns et les autres, à l'origine lors de la signature.

Enfin, puisque ce contrat a été un premier pas vers ce que j'appelais un pacte girondin que j'appelle de mes vœux, nous avons une nouvelle porte qui s'ouvre avec cette loi 3D. Nous ferons des propositions à la mode bretonne. La Commission territoriale à l'action publique a commencé à travailler aussi. Nous avons des dossiers qui ont été travaillés par les collègues. Je pense aux rapports bien entendu qui ont été travaillés sur la différenciation, le rapport qui a été travaillé sur l'évolution de la fiscalité, le rapport qui a été travaillé sur la Bretagne à cinq, et les sujets sur l'agriculture où nous avons exprimé que nous étions au regret de voir partir au niveau national le pilier 2 de la PAC qui me semble un recul par rapport à l'énergie que nous y avons mis à l'accompagnement que nous avons organisé avec le monde agricole pour accompagner les transformations de système, et en même temps être capable de les accompagner au quotidien dans le métier qu'ils réalisent, et qui est un métier ô combien difficile. Bref, des sujets sur lesquels il y a encore beaucoup de travail à faire, et

sur lesquels il est nécessaire d'apporter toujours plus de liberté au terrain, pour que nous soyons justement, efficaces sur le terrain. Je le redis, je ne crois pas aux solutions miracles mais beaucoup plus à l'intelligence que nous pouvons déployer sur un territoire. Notre assemblée a fait des propositions, nous en ferons d'autres, à disposition pour continuer à échanger et à enrichir les réflexions du gouvernement et des parlementaires.

Enfin, je souhaite terminer mon propos en évoquant notre feuille de route numérique. Ce dossier qui sera abordé lors de cette session est peut-être l'un des plus importants que nous passerons cette année. Il pose les bases de la digitalisation de notre service public. Ma conviction est qu'elle est nécessaire, car aujourd'hui nos concitoyens vivent dans l'espace numérique. Ils font leurs courses, ils se cultivent, ils se divertissent, ils jouent, ils se forment, ils préparent leurs déplacements. Il faut donc qu'ils puissent aussi accéder au service public régional sur cet espace numérique. Mais cette nouvelle région smartphone ne doit pas oublier la relation physique. Doit se doubler d'un investissement dans la formation, et surtout dans un investissement pour la présence physique. C'est le sens de l'implantation dans les territoires des sites de la Région. C'est aussi le sens du travail que nous avons avec les sites locaux. Je pense aux intercommunalités, je pense aux mairies, je pense aux nouveaux accueils organisés sur l'ensemble du territoire. Il faut en permanence penser et combiner le numérique et l'accueil physique, c'est indispensable, et l'un sans l'autre n'aurait pas de sens.

Mais si cette feuille de route est si importante, c'est parce qu'elle pose le sujet des données dans notre démocratie. Aujourd'hui il serait facile de laisser les algorithmes décider pour les grands choix, les grands sujets et les politiques publiques. Finalement l'intelligence artificielle va nous apporter des outils d'aide à la décision, et nous serons tous bousculés par cela, la société sera bousculée par cela. Et nous avons besoin de réfléchir à notre organisation de manière à pouvoir faire en sorte que nous soyons capables d'accompagner ces outils, de les utiliser comme des outils, et de ne pas les voir prendre des places qui seraient forcément néfastes à l'organisation de notre société. Notre rôle de responsables politiques sera peut-être demain finalement, d'être les régulateurs des algorithmes de nos collectivités.

J'évoquais tout à l'heure les sujets de mobilité. Nous utilisons pour beaucoup les outils Google ou Waze ou autres pour bouger au quotidien. Cela fait de Google un acteur majeur de la mobilité mondiale alors que Google n'a aucun service de transport. Et nous avons là un sujet, de même que dans nos vies nous constatons tous les jours par la publicité que l'on nous propose, à quel point les GAFAs, à quel point les acteurs du numérique, nous connaissent bien. Certaines études ont même démontré que les réseaux sociaux que nous utilisons, nous connaissent parfois mieux que notre famille ou nos conjoints. C'est un vrai sujet. Il n'y a pas de secret sur internet et donc vous le savez, le pire est possible demain. Une société gouvernée par des algorithmes, des citoyens et des élus sans pouvoirs car incapables de réellement comprendre ce nouveau fonctionnement, ce nouveau monde, cette manière d'agir, ces boîtes noires de décisions théoriquement cohérentes. Notre feuille de route n'apporte pas toutes les réponses, bien entendu. Mais elle pose les questions et propose un positionnement de notre collectivité comme un acteur de confiance numérique. Un acteur de confiance numérique. De notre maîtrise des données aujourd'hui, dépendra le système démocratique de demain. Le numérique est parfois angoissant, surtout quand j'en parle comme je viens de le faire ces derniers instants, mais il peut aussi être enthousiasmant. Regardez la campagne que nous avons vécue avec l'emojibzh. Nous avons fait la preuve, une fois de plus, de la formidable capacité d'engagement des Bretonnes et des Bretons pour leur région, pour leur territoire. Leur présence massive sur les réseaux sociaux a montré aujourd'hui, une dynamique encore plus forte que celle que nous connaissions. Et finalement ces réseaux sociaux, nous le voyons bien, sont de nouveaux lieux du pouvoir. La Bretagne a montré qu'elle n'avait pas de frontière dans l'espace numérique, à défaut pour le coup d'en avoir encore dans l'espace géographique. Cette campagne pour avoir enfin le

Gwenn ha du sur nos smartphones, a montré une identité bretonne positive, ouverte, enthousiasmante, offensive et innovante. Une identité qui se réinvente et qui se renforce au contact de ces nouveaux espaces numériques. C'est source d'ambition pour l'avenir et c'est, inspiré par cette campagne, que je terminerai en reprenant Loïc Hénaff lors de l'assemblée générale de Produit en Bretagne, il y a quelques jours à Vannes, citant Jakez Hélias : « la culture est bien morte, quand on la défend au lieu de l'inventer ».

Je vous remercie.